

1. *Débitrice:* **Spook Discothèque Sàrl**, En Chamard,
1442 **Montagny-près-Yverdon**
2. *Déclaration de faillite:* 24.08.2004
3. *Suspension de faillite:* 21.09.2004
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 11.10.2004
5. *Avance de frais:* CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: exploitation de discothèques et de cafés-restaurants, organisation de spectacles et animations de manifestations

Office des faillites d'Yverdon-Orbe
1401 Yverdon-les-Bains

(02475524)